

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le lundi 7 mars 2022, à 18 h 30

1. Période de questions
2. Période d'information
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2022

Administration générale

5. Développement du Quartier des Études supérieures de Saint-Hyacinthe (QESSH) - Contribution de la Ville (CP220228, art. 25)
6. Déclaration municipale sur l'habitation – Union des municipalités du Québec – Adhésion par la Ville (CP220228, art. 2.3)

Finances

7. Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Adhésion à divers regroupements d'achats pour l'année 2022 – Autorisation de signatures
8. Dépôt du Rapport d'activités du trésorier – Année 2021
9. Emprunt par obligations au montant de 8 225 000 \$ – Modification des règlements numéros 303, 337 et 344 – Concordance et courte échéance
10. Approbation de la liste des comptes (Liste, analyse des comptes)

Génie

11. Services professionnels en ingénierie – Reconstruction des infrastructures souterraines et de surface de tronçons des avenues Saint-Joseph, Hôtel-Dieu, Sainte-Anne et de la rue Marguerite-Bourgeoys – 2022-011-G – Octroi de contrat
12. Services d'analyses bactériologiques et physico-chimiques pour l'usine de filtration – 2022-030-G – Rejet des soumissions

Gestion des eaux usées et de la biométhanisation

13. Autorisation pour la prolongation du contrat – Année optionnelle – Services professionnels – Gestion de la valorisation agricole du digestat déshydraté issu de la biométhanisation – 2018-002-B

Loisirs

14. Conseil de la culture de Saint-Hyacinthe inc. – Entente spécifique visant le soutien financier aux artistes – Autorisation de signature (CP220228, art. 19)



Ressources humaines

15. Ressources humaines – Opérateur à l’usine de filtration au Service du génie – Embauche (CP220228, art. 29)
16. Ressources humaines – Technicien de procédés au Service de la gestion des eaux usées et de la biométhanisation – Promotion (CP220228, art. 30)
17. Ressources humaines – Préposés au Département aqueduc et égouts de la Division voirie et entretien des réseaux du Service des travaux publics – Nomination, promotion et autorisation à combler les postes (CP220228, art. 31)
18. Ressources humaines – Contremaître au Département mécanique du Service des travaux publics – Autorisation à combler le poste (CP220228, art. 32)
19. Ressources humaines – Frigoriste au Département entretien des immeubles – Abolition du poste – Technicien en génie civil au Département circulation et réglementation – Création et autorisation à combler le poste (CP220228, art. 33)
20. Ressources humaines – Responsable aquatique de la Division espaces récréatifs du Service des loisirs – Autorisation à combler le poste (CP220228, art. 33A.)

Travaux publics

21. Travaux d’abattage d’arbres pour l’année 2022 – 2022-005-TP – Octroi de contrat
22. Fourniture et livraison d’un écoreur combiné sur camion 10 roues – 2022-013-TP – Octroi de contrat
23. Fourniture et livraison d’un chargeur sur pneus ayant une capacité de 3,5 verges cubes de l’année 2022 ou plus récent – 2022-014-TP – Octroi de contrat
24. Fourniture et livraison d’un camion léger GMC 1500, neuf de l’année 2022 ou plus récent – 2022-023-TP – Octroi de contrat

Urbanisme et environnement

25. Plans d’implantation et d’intégration architecturale – Approbations (CP220228, art. 6, points 6.1, 7.1, 8.1, 8.3, et 8.4)
26. Comité régional visant l’interdiction ou l’encadrement du wakeboat – Relance et appui de la Ville (CP220228, art. 10)
27. Adoption du premier projet de résolution concernant une demande d’autorisation d’un projet particulier de construction, de modification ou d’occupation d’un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d’un permis de construction d’un bâtiment à vocation résidentielle de 167 logements abordables, comportant une proportion de 15 % de logements subventionnés pour l’Office d’habitation des Maskoutains et d’Acton, aux 5810-5920, boulevard Laurier Ouest (lot 1 968 108) dans la zone 2024-M-01 (CP220214, art. 13, point 5.1)

(Le territoire visé est situé dans le district Douville, à proximité de l’intersection du boulevard Laurier Ouest et de l’avenue de Dieppe)



28. Adoption du premier projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un certificat d'occupation d'un bâtiment à vocation industrielle pour certaines activités à titre d'usages complémentaires aux usages principaux « Industrie de boissons (209) » et « Vente en gros de la bière, du vin et des boissons alcooliques (5195) » dans la zone 3009-I-21, pour Station Agro-Biotech située aux 6596-6600, boulevard Choquette (lot 1 967 792) (CP220228, art. 6, point 5.2)

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, sur le boulevard Choquette, entre les avenues Pinard et Beaudry, au nord de l'avenue Bérard)

29. Adoption du premier projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction d'un bâtiment à vocation résidentielle comprenant 24 logements, répartis sur trois étages, et une aire de stationnement souterraine au 2900, boulevard Laframboise (lot 6 389 876), dans la zone 4038-M-03 (CP220228, art. 6, point 5.3)

(Le territoire visé est situé dans le district Sacré-Coeur, à proximité de l'intersection du boulevard Laframboise et la rue Gauthier, au nord de l'avenue Bourdages Nord)

30. Adoption du projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction d'un bâtiment à vocation mixte de 14 étages comprenant 362 unités d'habitation, dont 2 unités de répit offertes à une clientèle autonome et en perte d'autonomie, incluant une aire de stationnement intérieure sur deux niveaux, aux 1900-1980, boulevard Casavant Ouest (lot 6 459 993), dans les zones d'utilisation commerciale 3059-C-03 et 3056-C-03 (CP220228, art. 6, point 5.1)

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection des boulevard Casavant Ouest et Laframboise)

Réglementation

31. Projet de règlement numéro 350-121 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 350 afin :
- de modifier la définition du « Rapport plancher/terrain » afin de soustraire du calcul les étages situés à la cave ou au sous-sol;
 - d'apporter des précisions pour l'application du règlement, notamment quant à l'implantation des piscines et clôtures dans les cours;
 - d'exiger un permis pour installer ou remplacer un plongeur ou une construction donnant accès ou empêchant l'accès à une piscine;
 - de retirer la limitation relative à la superficie de plancher brute pour les groupes d'usages suivants : « Commerce V (Commerce de détail non structurant) », « Commerce VI (Commerce de détail structurant) », « Commerce VII (Commerce de gros non structurant) » et « Commerce VIII (Commerces aéroportuaires) »;
 - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 4066-H-18 fasse désormais partie de la zone d'utilisation résidentielle 4069-H-01;
 - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 5114-H-10 fasse désormais partie de la zone d'utilisation résidentielle 5116-H-14;



- d'autoriser désormais le groupe d'usage d'usages « Résidence I (1 logement isolé) » dans la zone d'utilisation mixte 4158-M-06;
- d'autoriser désormais le groupe d'usages « Commerce XI (Commerces agricoles) » dans la zone d'utilisation agricole 4140-A-03;
- de retirer, dans les zones d'utilisation mixte 8054-M-09, 8055-M-09 et 8056-M-09, tous les groupes d'usages résidentiels;

(CP220214, art. 13 et CP220228, art. 4, art. 5 et art. 6, point 4.1)

A- Avis de motion

B- Adoption du projet de règlement et fixation de la date d'assemblée publique

(Le territoire visé est situé sur l'ensemble du territoire de la Ville, dans le district Sacré-Cœur, de part et d'autre de l'avenue Pratte et de la rue Bertrand; dans le district Saint-Joseph, de part et d'autre de l'avenue Lajoie à l'avenue Saint-Thomas; dans le district Yamaska, à proximité du boulevard Laurier Est et de l'avenue Wilson; dans le district Yamaska, à proximité de l'intersection de la rue Lesage et du chemin Giard; dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, sur le boulevard Laurier Ouest, entre l'avenue de l'Aéroport et le boulevard Casavant Ouest)

32. Projet de règlement numéro 650 remplaçant le Règlement numéro 347 relatif à la sécurité dans et autour des piscines résidentielles (CP220228, art. 9)

A- Avis de motion

B- Dépôt et adoption du projet de règlement

33. Projet de règlement numéro 657 concernant le Comité consultatif en développement durable de la Ville de Saint-Hyacinthe (CP220228, art. 11)

A- Avis de motion

B- Dépôt et adoption du projet de règlement

34. Adoption du Règlement numéro 656 autorisant des travaux de conversion au LED des systèmes d'éclairage des terrains sportifs de la Ville au coût de 1 465 000 \$ et décrétant un emprunt de 1 465 000 \$

Services juridiques

35. Lot 6 305 854 (avenue Émilien-Letarte) – 9071-3975 Québec inc. – Vente par la Ville (CP210726, art. 37)

36. Levée de la séance